



PROMOTIONS HIVER 2026

1870, rue Cunard, Laval · 450 256-1685



100 \$

MONTANT TOTAL — ENSEMBLE DE 4 PNEUS

Remise postale hiver 2026

Achats du 1er septembre au 31 décembre 2026 · Réclamation au plus tard le 31 janvier 2027

Pneus et modèles admissibles

- Pneus Hankook hiver ou toutes conditions, y compris le segment tout-terrain admissible

Conditions importantes

- Quatre pneus neufs achetés chez un détaillant canadien admissible.
- Consulter la lettre officielle annexée et le portail fabricant avant de réclamer.

Demande en ligne du fabricant

<https://www.hankooktire.com/ca/fr/promotion.html>

LA REMISE HANKOOK D'HIVER 2026

MISSISSAUGA, ON - Le 30 avril 2026

Hankook Tire Canada est ravie d'offrir à ses clients canadiens son rabais sur les pneus d'hiver 2026. Le rabais est offert entre le 1er septembre et le 31 décembre 2026 sur tous les pneus d'hiver Hankook et Laufenn, y compris le segment tout-terrain. Pour avoir droit au rabais, le client doit acheter un jeu de quatre (4) pneus neufs chez un détaillant canadien admissible

Voici la liste des produits et des remboursements connexes :

Marque	Montant du rabais	Produits
Hankook	100\$	Tous les modèles d'hiver et toutes temps
Laufenn	40\$	

* Tous les rabais sont applicables pour des achats d'un jeu de quatre (4) pneus neufs

Le client doit remplir la demande de remboursement en ligne au plus tard à 23 h 59 min 59 s, le 31 janvier 2027. Les demandes seront acceptées si elles sont faites au plus tard à la date limite, avec la preuve originale d'achat au détail, le cachet de la poste (ou l'équivalent) en faisant foi. Conformément au règlement du programme de rabais, les factures originales, les reçus d'achat ou les contrats de vente équivalents sont acceptés comme preuve d'achat. Les clients admissibles recevront un rabais sous forme de carte de crédit prépayée dans les huit (8) à dix (10) semaines suivant la réception des documents pertinents, si toutes les conditions sont remplies. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hankooktire.com/ca/fr/promotion